GUIDE DE BRANCHEMENT ▷ CLASSIC

Mai 2009

Le volet à la carte

bubendorff

Les volets électriques

Exigences normatives et de sécurité

Instructions importantes de sécurité pour l'installation

Le raccordement au réseau électrique (230 V) doit toujours être réalisé à l'aide du Guide de Branchement par une personne dûment habilitée à la pose d'appareillages électriques.
Suivez toutes les instructions du Guide de Branchement.
Le non respect des instructions de ce Guide peut entraîner des blessures graves.
Coupez l'alimentation avant le raccordement.
Avant de manœuvrer un volet roulant électrique, assurez-vous que tous les accessoires pouvant entraver le mouvement ont été retirés.
Les dispositifs de commande fixes doivent être installés visiblement.

Recommandations électriques

Les installations doivent être réalisées conformément à la norme NF C 15-100 (ou les chapitres équivalents des normes CEI 60364, HD 384 ou DIN VDE 0100), notamment quant à la protection contre les surtensions d'origines atmosphériques (foudre).
Rappel : prévoir dans l'installation un dispositif de coupure omnipolaire dont la distance d'ouverture des contacts est de 3 mm minimum.
Dans le cas où le câble d'alimentation traverse des huisseries métalliques, il doit être protégé par une gaine isolante.

Marquage CE & niveau de pression acoustique

- Le marquage CE est obligatoire pour tous les produits soumis à une ou plusieurs directives européennes.
  Il permet la libre circulation de ces produits dans l'Union Européenne et garantit la conformité quant aux exigences essentielles de stabilité, de sécurité incendie, de sécurité d'utilisation, d'hygiène, de santé, de protection contre le bruit ainsi que d'économie d'énergie.
  Nos domaines d'activité, le volet roulant et la motorisation, sont concernés par les directives suivantes:
  - produits des constructions
  - machines
  - basse tension
  - compatibilité électromagnétique
  - emballages
  - équipements radios et télécommunications

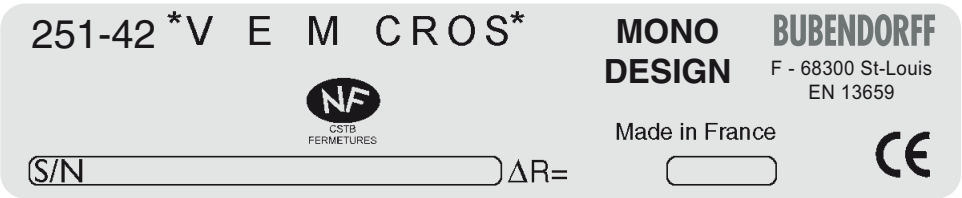

- Niveau de pression acoustique du volet motorisé < 70 dB(A)
  (selon GPS 2.3 version 02.2004 / Directive européenne n° 98/37).

Sommaire

2 ■ Exigences normatives et de sécurité
2 ■ Marquage CE & niveau de pression acoustique
3 ■ Courant porteur
4 ■ Identifier l'installation des volets
4 ■ Brancher une commande centralisée FC
5 ■ Brancher un volet à commande groupée filaire FG
6 ■ Brancher un volet à commande groupée radio RG
6 ■ Le moteur MG
7 ■ Brancher un volet à commande groupée filaire MG
8-9 ■ Installation sur site à partir de RG - FG
10-11 ■ Installation sur site à partir de MG
12 ■ La Garantie 7 ans
12 ■ Comment bénéficier de cette garantie

Ce guide de branchement est destiné aux personnes qualifiées et dûment habilitées pour réaliser des travaux électriques, conformément aux dispositions législatives, réglementaires et/ou normatives en vigueur dans le pays d'installation.

Courant porteur

Pour faire communiquer les volets roulants entre eux, nous utilisons la commande groupée la plus simple du marché.
C'est le réseau électrique qui sert de support à la transmission des ordres et à la communication entre les volets, que leur commande soit à système radio ou filaire. Il y a donc possibilité de faire évoluer une installation en associant nos différentes gammes.

Possibilité de faire évoluer une installation
avec les différents Packs **DÉCLIC.**

Informations disponibles
auprès de votre interlocuteur BUBENDORFF habituel et sur

www.bubendorff.com

Pièces détachées

Passez directement vos commandes en ligne sur :
www.bubendorff.com

Identifier l'installation des volets

Vous reconnaîtrez facilement le type de votre installation (filaire ou radio), ainsi que les fonctions de vos différentes commandes.

A chaque volet, ne correspond qu'un seul et unique émetteur.

Nous vous recommandons de repérer chacun des émetteurs radios par rapport à son volet correspondant, car **chaque émetteur est appairé individuellement à son propre volet** en usine.

Fonctions de la commande groupée en configuration d'origine :

L'inverseur FG (filaire)

- commande son propre volet,
- peut piloter tous les volets (FG, RG et MG), groupe général.
- peut être pilotée par d'autres commandes groupées FG, RG, MG et FC.

Type d'inverseur pour moteur MG

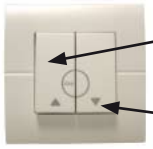

L'émetteur RG (radio)

La commande centralisée FC (carré noir)

Cet inverseur n'est pas associé à un volet.

Fonction : commande tous les volets de l'installation en ouverture et en fermeture.

Pose : les inverseurs FG et FC se montent dans les boîtiers, non fournis, encastrés Ø 65 profondeur 50 mm (profondeur 40 mm mini avec fils souples) ou dans les boîtiers apparents type Arnould réf : 65901 (ou Legrand réf : 89320).

Couper les 2 plots

Fixation au mur par 4 vis VBA TC 3 x 25 (non fournies).

Brancher une commande centralisée FC

Mettre en place les platines et les clipper sur l'inverseur

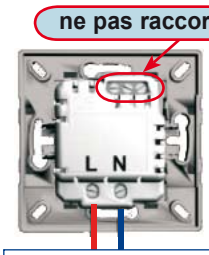

Procéder au raccordement (*)

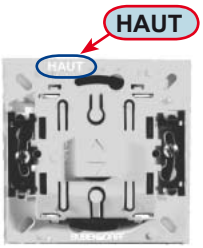

Immobiliser l'inverseur dans son boîtier en respectant le sens de montage

Fixer l'inverseur dans le boîtier

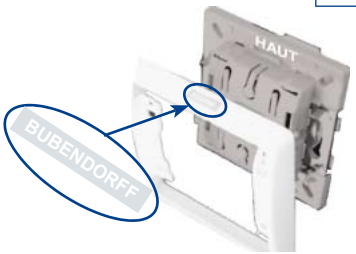

Mettre le plastron en place, **BUBENDORFF** en haut

Clipper les 2 touches de la commande

Phase

Neutre

(*) = après avoir pris toutes les précautions d'usage, comme couper le courant.

Brancher un volet à commande groupée filaire FG

Brancher un volet

Suivre le schéma ci-dessous

Enroulement intérieur :
le volet s'enroule vers l'intérieur
de l'habitation.

- enroulement **intérieur** et moteur à **gauche*** ou - enroulement **extérieur** et moteur à **droite***

- enroulement **extérieur** et moteur à **gauche*** ou - enroulement **intérieur** et moteur à **droite***

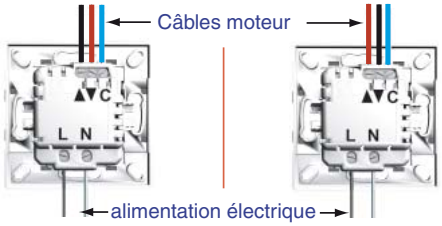

▲ : Montée ▼ : Descente C : commun: fil bleu

* : vue de l'intérieur

Enroulement extérieur :
le volet s'enroule vers
l'extérieur de l'habitation.

Raccorder et fixer l'inverseur

moteur

Mettre en place les platines
et les clipper sur l'inverseur

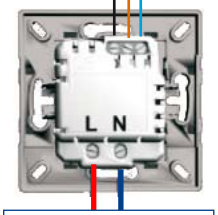

Procéder au
raccordement (*)

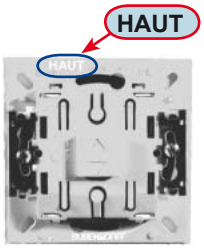

Immobiliser l'inverseur dans
son boîtier en respectant
le sens de montage

Fixer l'inverseur
dans le boîtier

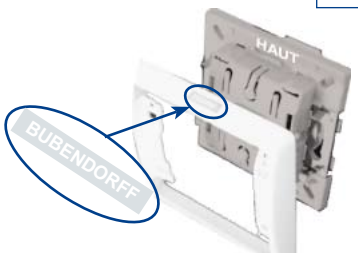

Mettre le plastron en place,
BUBENDORFF en haut

Clipper les 2 touches
de la commande

Phase

Neutre

Vérifier le bon fonctionnement du volet

En butée haute ou basse, le moteur s'arrête automatiquement.
Descendre le volet entièrement en vérifiant lors de la descente le bon déroulement du tablier.
Si vous constatez pendant le test une inversion des sens "montée" et "descente", il est probable que le branchement des fils noir et marron soit inversé.
(*) = après avoir pris toutes les précautions d'usage, comme couper le courant.

- **Si vous utilisez un groupe électrogène, il doit être régulé sans surtension (250V maxi). Tant que le groupe électrogène est utilisé, le bon fonctionnement des fins de course automatiques n'est pas garanti.**
- **Tous les volets du site doivent être branchés sur la même phase et raccordés au même disjoncteur différentiel (30 volets maximum) pour un parfait fonctionnement de la commande groupée.**
- **Nos moteurs à commande radio possèdent une double isolation et sont donc des matériels de Classe II. Ils ne doivent pas être reliés à la terre. Ils se raccordent directement au réseau avec les deux fils, phase et neutre.**
- **Nos moteurs à commande filaire, également de Classe II, sont alimentés via l'inverseur.**

Brancher un volet à commande groupée radio RG

- Le moteur du volet est raccordé au réseau électrique par 2 fils (phase et neutre uniquement)
Secteur 230 V - 50 Hz - 2 x 1,5 mm²

L'émetteur fonctionne avec une pile (fournie).

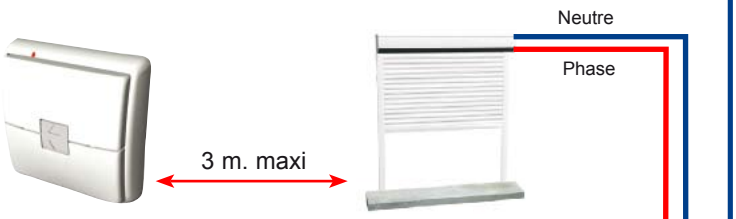

Pose d'un émetteur

Déclipper les 2 touches de la commande

Oter les touches

Fixer l'émetteur au mur

Clipper les 2 touches de la commande

Le moteur MG

Les volets roulants équipés du moteur MG peuvent être pilotés par la plupart des inverseurs du marché.
Compatible courant porteur et équipé d'une fin de course automatique, le moteur MG communique avec les points de commande Bubendorff RG, FG et FC.
Fonctions disponibles de la commande filaire groupée MG :

- pilote son propre volet.
- pilote tous les volets de l'installation ou de sa zone.
- est pilotée par les autres commandes de la zone générale ou par celles de sa propre zone.
- peut être complètement isolée du reste de l'installation.

Inverseurs conseillés

Spécifications

Type de contacts : contacts momentanés à fermeture, ouverts au repos.

Caractéristiques : 230V~ nominal, 250V~ max / 6A ou 10A.

Homologation* : conseillée NF, VDE ou IMQ.

Liste des inverseurs compatibles disponible sur notre site internet (www.bubendorff.com), accès professionnels à la rubrique "documentation technique" ou sur demande auprès de votre Service Client.

La garantie commerciale BUBENDORFF s'applique sur le moteur type MG si celui-ci est piloté par un inverseur compatible. Pour tout autre inverseur, nous vous invitons à nous consulter par téléphone au : 0 825 888 300 (N° indigo : 0.15 €/minute depuis un poste fixe). Pour le montage et le câblage de l'inverseur, se référer à la notice fournie avec l'appareillage.

* La marque NF-Fermetures n'est valable qu'avec un inverseur homologué.

Brancher un volet à commande groupée filaire MG

Schéma de principe

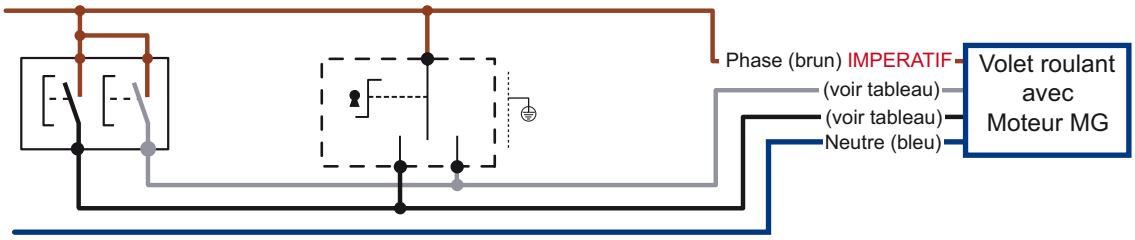

	Enroulement intérieur *		Enroulement extérieur *	
	moteur à gauche	moteur à droite	moteur à gauche	moteur à droite
Montée	Fil GRIS	**Fil NOIR**	**Fil NOIR**	Fil GRIS
Descente	**Fil NOIR**	Fil GRIS	Fil GRIS	**Fil NOIR**

* : vue de l'intérieur

Exemple avec un inverseur double poussoir HAGER® modèle Systo WS 301

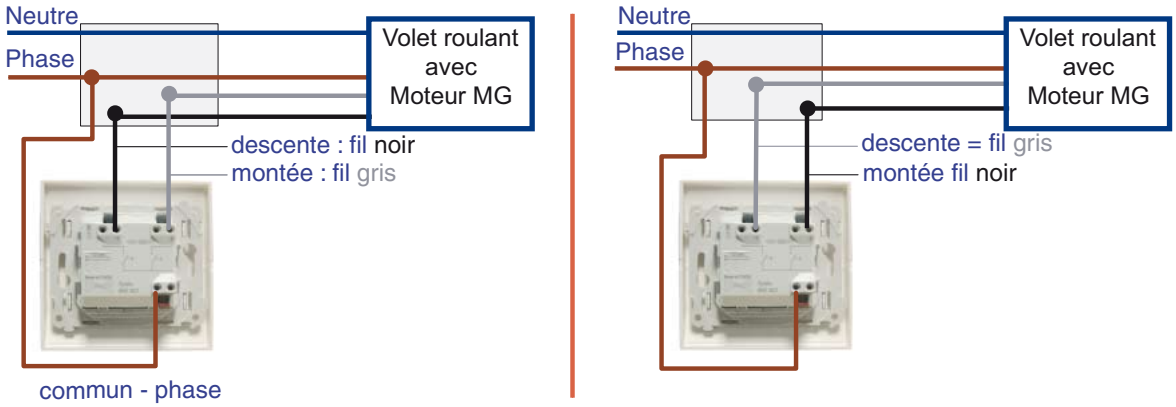

Exemple avec le même inverseur couplé avec un poussoir à clé ORION® type SE-APB1-2T ou SE-UPR1-2T

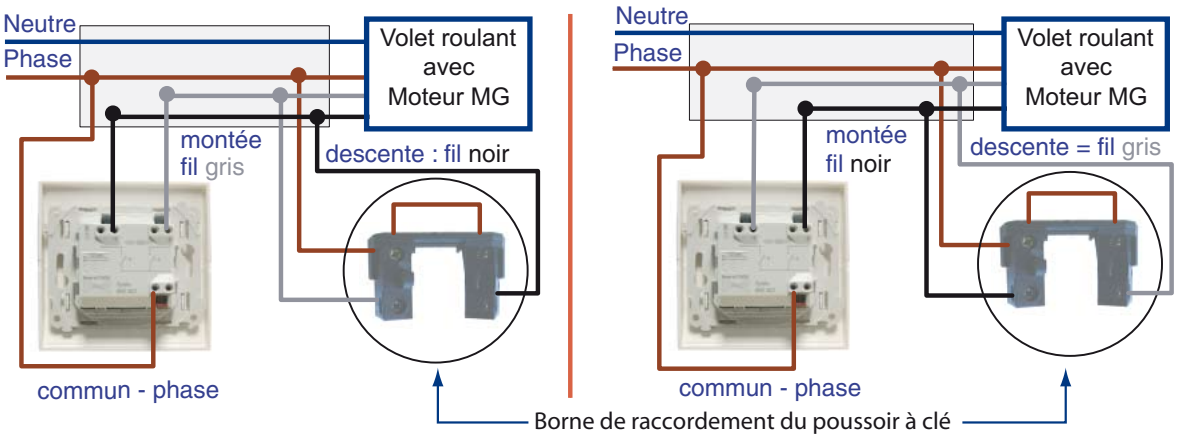

Vérifier le bon fonctionnement du volet

Descendre le volet entièrement **sans l'arrêter** en vérifiant le bon déroulement du tablier - le moteur s'arrête automatiquement quand le volet est en butée basse.
Remonter le volet **sans l'arrêter** jusqu'en butée haute - le moteur s'arrête automatiquement lorsque le volet est en butée haute.
Redescendre le volet entièrement **sans l'arrêter** jusqu'en butée basse.

Installation sur site à partir de FG ou RG

Cette opération est obligatoire pour permettre la communication des volets entre eux.

Conseils : - tous les volets doivent être branchés
- respecter les temps indiqués ci-après

Vous disposez de 40 minutes pour réaliser les 6 étapes de cette opération.
Par défaut, tous nos volets sont en groupe général et vous pouvez dès à présent démarrer la première étape.
Vous avez la possibilité de faire 2 ou 3 groupes de volets en les positionnant comme ci-dessous.

Volet en butée **haute** :

groupe général ou 7

Volet à **mi-hauteur** :

groupe jour ou 6

Volet en butée **basse** :

groupe nuit ou 4

1ère ETAPE à effectuer sur le disjoncteur différentiel :

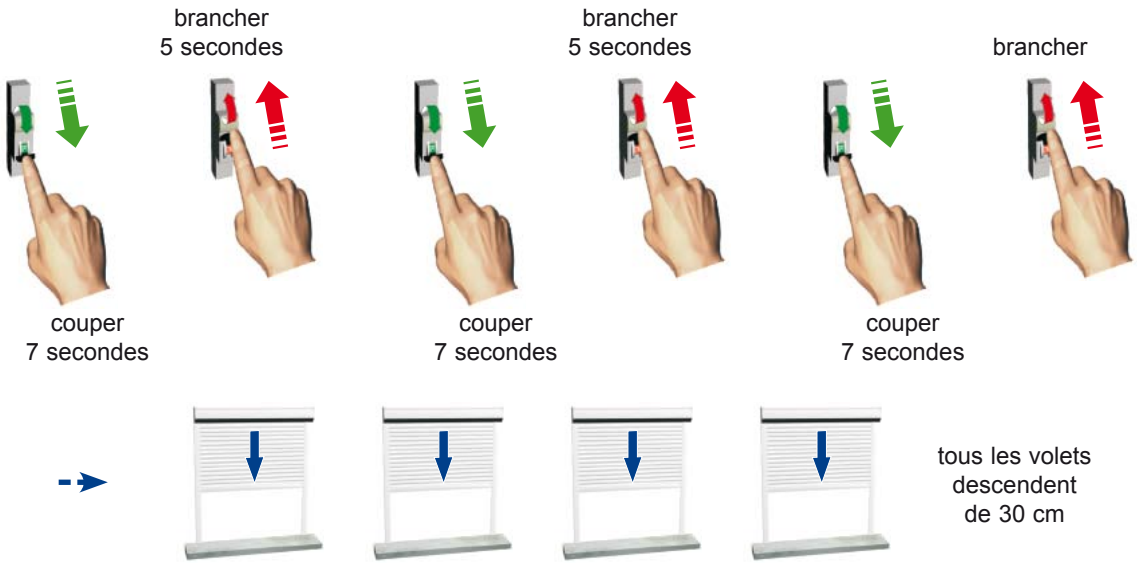

2ème ETAPE à effectuer sur un inverseur ou émetteur (ex : inverseur du volet A) :

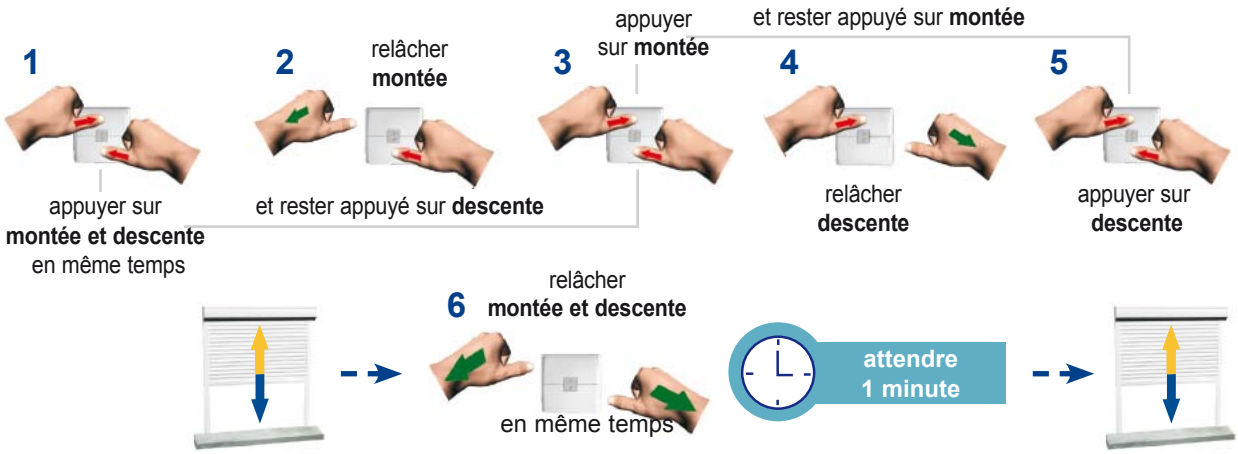

Installation sur site

3ème ETAPE à effectuer sur chaque inverseur ou émetteur :

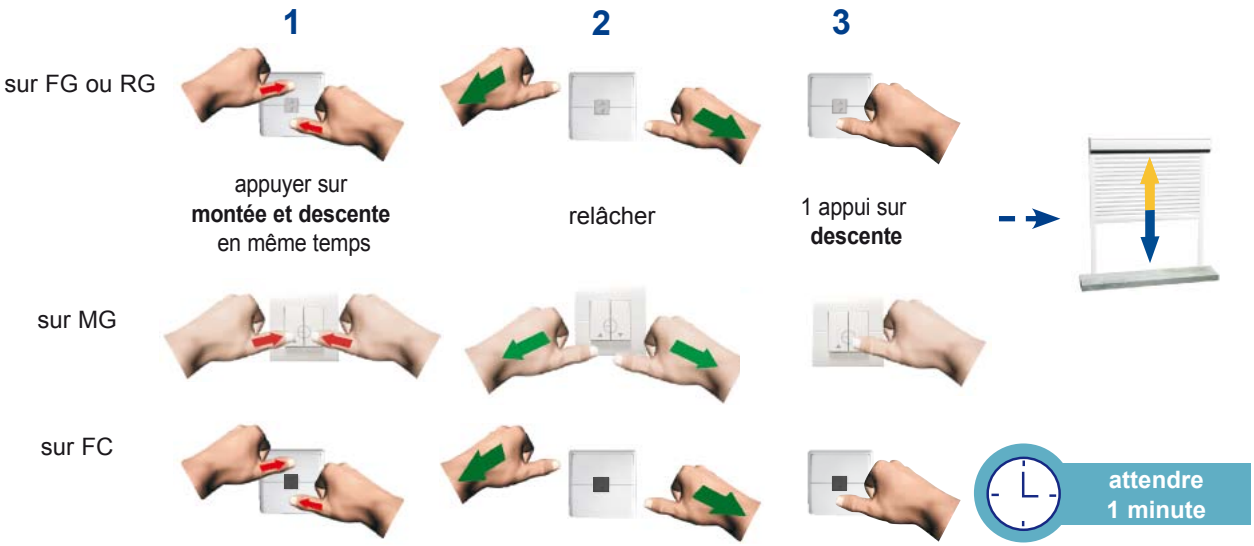

4ème ETAPE sur l'inverseur ou l'émetteur du volet A :

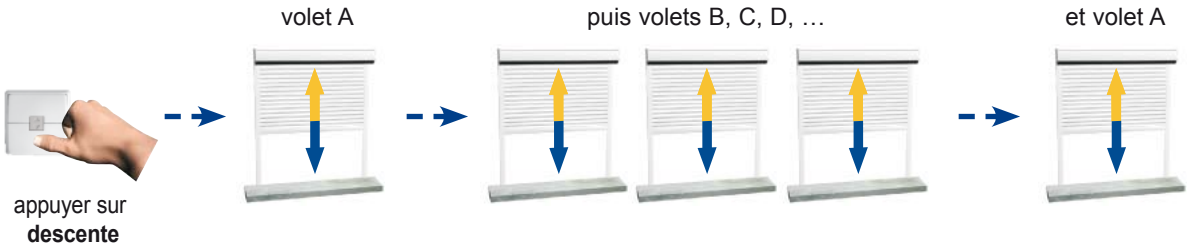

5ème ETAPE tester la commande groupée en montée :

6ème ETAPE tester la commande groupée en descente :

bubendorff
Les volets électriques

Installation sur site à partir de MG

Cette opération est obligatoire pour permettre la communication des volets entre eux.

Conseils : - tous les volets doivent être branchés
- respecter les temps indiqués ci-après

Vous disposez de 40 minutes pour réaliser les 6 étapes de cette opération.
Par défaut, tous nos volets sont en groupe général et vous pouvez dès à présent démarrer la première étape.
Vous avez la possibilité de faire 2 ou 3 groupes de volets en les positionnant comme ci-dessous.

Volet en butée **haute** :

groupe général ou 7

Volet à **mi-hauteur** :

groupe jour ou 6

Volet en butée **basse** :

groupe nuit ou 4

1ère ETAPE à effectuer sur le disjoncteur différentiel :

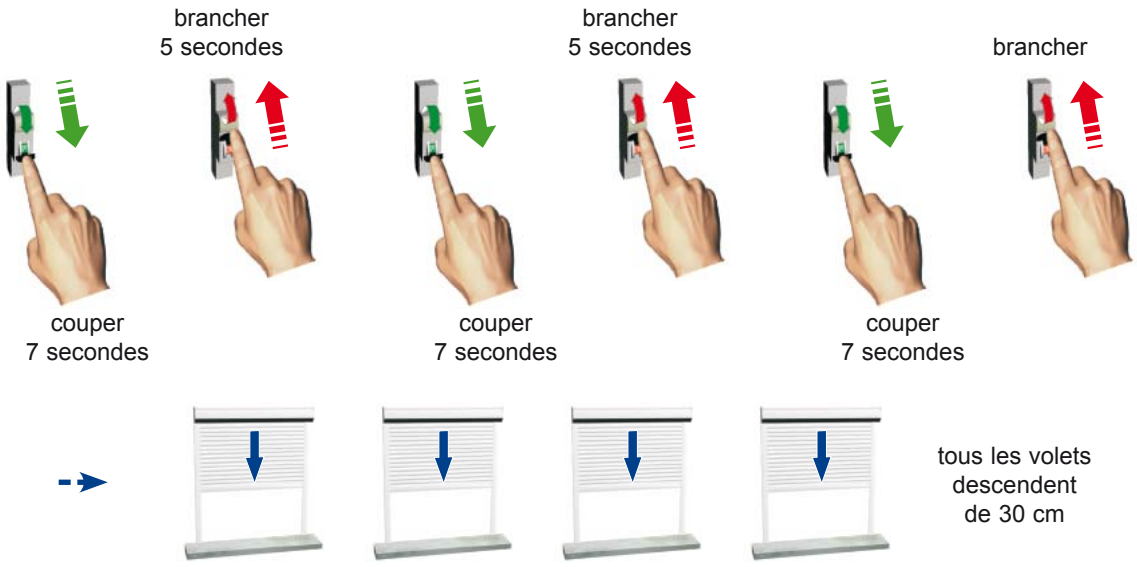

2ème ETAPE à effectuer sur un inverseur ou émetteur (ex : inverseur du volet A) :

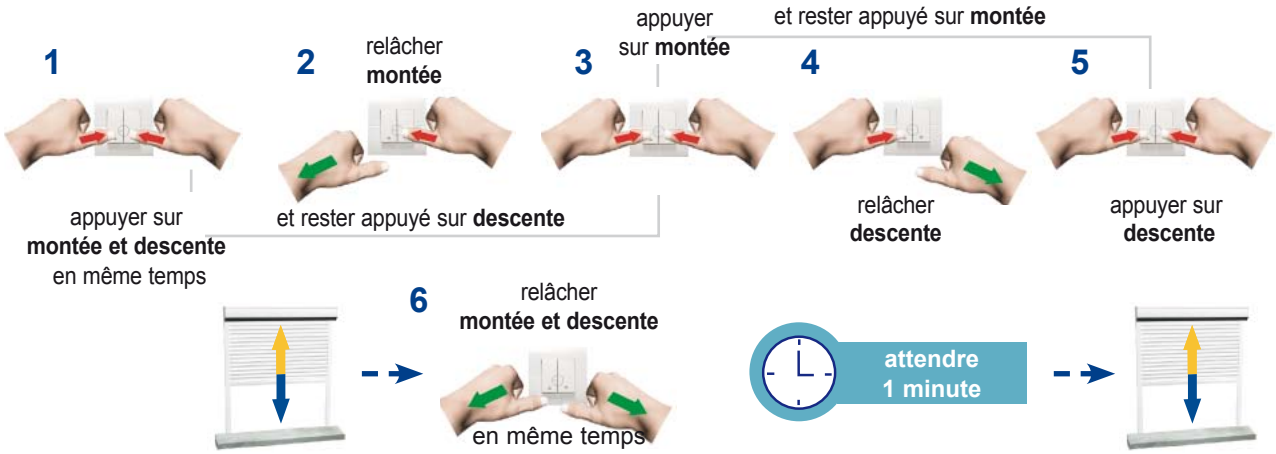

Installation sur site

3ème ETAPE à effectuer sur chaque inverseur ou émetteur :

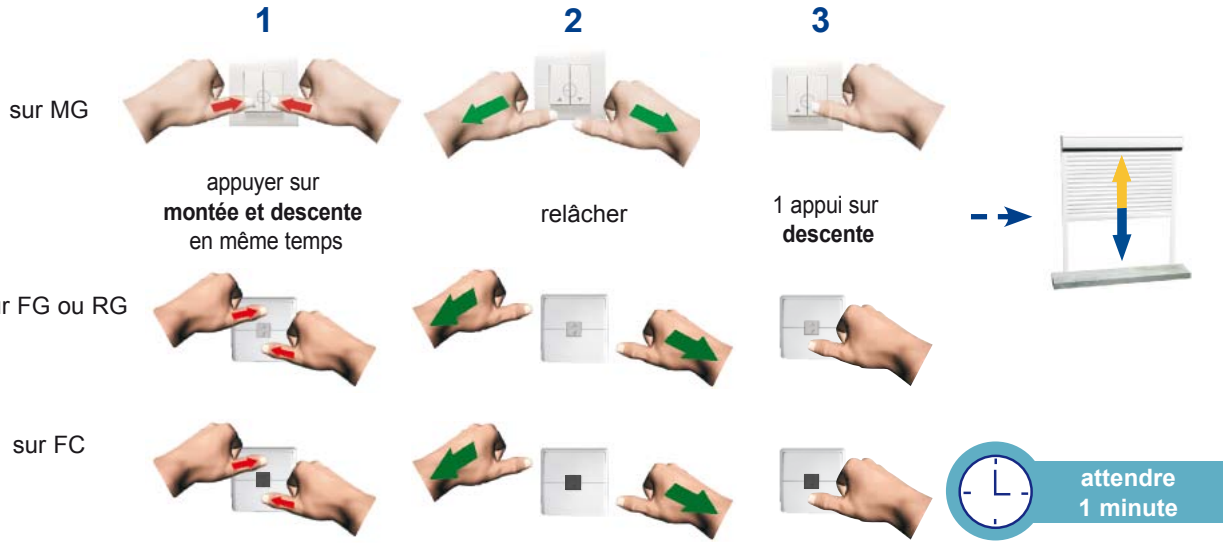

4ème ETAPE sur l'inverseur ou l'émetteur du volet A:

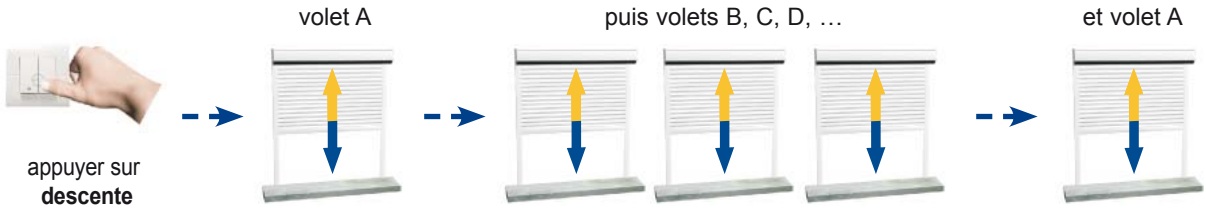

5ème ETAPE tester la commande groupée en montée :

6ème ETAPE tester la commande groupée en descente :

Téléphone
N° Indigo 0 825 888 300
0,15 € TTC / MN depuis un poste fixe

BUBENDORFF VOLET ROULANT
S.A.S. au capital social de 1 297 155 €
41 rue de Lectoure • BP 80210
68306 SAINT-LOUIS CEDEX
RCS MULHOUSE 334 192 903

FAX commandes
N° Indigo 0 825 888 400
0,15 € TTC / MN depuis un poste fixe

La Garantie 7 ans

En sus de la garantie légale, les volets roulants BUBENDORFF bénéficient d'une garantie pièces, main-d'œuvre et déplacement de 7 ans.

La garantie débute à la date de facturation des volets roulants par BUBENDORFF.

La garantie s'applique aux volets roulants BUBENDORFF installés dans les limites géographiques de la France métropolitaine, à l'exclusion des terres insulaires, exception faite toutefois de la Corse où les délais d'intervention sont majorés de 5 jours ouvrés.

Au titre de cette garantie et sous réserve des cas d'exclusion ci-après, BUBENDORFF assure, par l'intermédiaire de BUBENDORFF SERVICE, le remplacement ou la réparation de la ou des pièce(s) reconnue(s) défectueuse(s). La garantie comprend également les coûts de main-d'œuvre et de déplacement générés par la réparation sur site ou en usine.

Les pièces réparées ou remplacées par BUBENDORFF SERVICE pendant la période de garantie sont couvertes jusqu'à l'échéance de la garantie.
BUBENDORFF SERVICE intervient sur les installations de volets roulants après analyse du dossier technique et dans les 5 jours ouvrés suivant la prise en compte de la demande d'intervention. Ce délai peut être prorogé du délai de fabrication de composants spécifiques et/ou de pièces sur mesure.

BUBENDORFF SERVICE s'engage à effectuer les réparations sur site sous réserve que les conditions techniques le permettent. Si la panne nécessite un retour en usine ou une intervention complémentaire, BUBENDORFF SERVICE s'engage à réaliser la réparation dans les 5 jours ouvrés suivant sa première intervention. Ce délai peut être prorogé du délai de fabrication de composants spécifiques et/ou de pièces sur mesure.

La garantie se limite à la réparation des volets roulants, de sorte que BUBENDORFF dégage toute responsabilité pour tout dommage direct ou indirect, quelle qu'en soit la nature, causé par le mauvais fonctionnement du produit garanti. BUBENDORFF dégage également toute responsabilité en cas de dommages liés à l'utilisation du produit.

La garantie BUBENDORFF est exclue dans tous les cas de dysfonctionnements et/ou de défauts d'aspect provoqués par :
- L'usure normale des produits ;
- Une utilisation des produits non conforme aux prescriptions d'emploi et/ou impropre à leur destination ;
- Des détériorations dues à des chocs ;
- Une modification des produits par un tiers ;
- L'inobservation des règles de l'art, des dispositions normatives et/ou des prescriptions BUBENDORFF pour le montage et l'installation des produits ;
- Une négligence ou une carence dans l'entretien des produits ;
- Une cause extérieure, notamment la corrosion dans les cas d'exposition sévère des volets à un environnement corrosif (par exemple : salin) dérogeant aux caractéristiques portées sur l'étiquette d'identification du volet ;
- Des circonstances de force majeure ;

La garantie est également exclue si :
- Le numéro de série du volet roulant n'est plus disponible pour avoir été effacé ou supprimé ;
- L'intervention suppose des moyens exceptionnels en cas, notamment, d'inaccessibilité du produit.

Dans tous les cas d'exclusion de garantie, BUBENDORFF SERVICE pourra intervenir sous réserve de l'acceptation d'un devis.

Comment bénéficier de cette garantie

Chaque volet est unique !
Sur chaque volet roulant, une étiquette d'identification porte un numéro de série unique (N° S/N à 16 chiffres) : c'est la carte d'identité **DU** volet.

Toutes les demandes d'intervention devront parvenir à **BUBENDORFF SERVICE** (Télécopie : 0825 888 600 - 0,15 € TTC / MN)

Nous gérons le SAV bien au-delà des 7 ans. Sur votre demande, nous vous transmettrons une proposition pour pièce et/ou intervention.

www. bubendorff.com

bubendorff
Les volets électriques

RC9 0002 07 - Photographies de couverture : Getty Images